

Le kiosque à musique arbore des décorations ravissantes © Mairie de Cannes

Dès l'autorisation préfectorale confirmée, David Lisnard, maire de Cannes, a tenu à organiser, dans le strict respect des mesures sanitaires, ce rendez-vous convivial très attendu. Plus d'une quarantaine de chalets joliment décorés vont offrir aux regards émerveillés leurs charmantes vitrines. Si les bancs et les tables sont retirés cette année, contexte oblige, les visiteurs vont néanmoins trouver près d'une vingtaine de chalets gourmands proposant des spécialités alimentaires à emporter. Durant la période d'ouverture du village, du 12 décembre 2020 au 3 janvier 2021, des animations sont également programmées dans la toute la ville et le célèbre luminographe Gaspare Di Caro a déjà commencé à projeter ses sublimes créations sur de nouveaux bâtiments.

« Nous sommes attachés aux traditions et la célébration de Noël revêt un enjeu majeur en cette période où beaucoup souffrent de la solitude, de l'isolement et de la pauvreté. Il faut donc tout faire, de façon rigoureuse sur le plan sanitaire bien sûr, pour marquer les fêtes de fin d'année et générer des flux économiques.

Le marché de Noël est devenu un symbole fort des festivités de fin d'année à Cannes. Même raccourci de quelques jours et adapté au contexte, c'est un vif plaisir de pouvoir le maintenir en 2020. Évidemment, toutes les mesures sanitaires et sécuritaires ont été étudiées afin qu'il ne reste pour seules préoccupations aux visiteurs que de savourer des spécialités, trouver des jolis cadeaux et par là-même soutenir les courageux commerçants locaux. »

David Lisnard, maire de Cannes

Le programme des réjouissances...

- Samedi 12 décembre à 18h - Village de Noël et rue Félix Faure -Lors de la parade lumineuse blanche et or « Les Fées Bougies », danseuses, échassières, acrobates, circassiens et comédiens offriront des petites bougies lumineuses au public.
- Samedi 19 décembre - Quartier Ranguin et Bocca centre Parade de peluches et du Père Noël : Quartier Ranguin à partir de 11h. Départ rue Victor Hugo (rond-point du Leclerc) puis boucle autour de la médiathèque et retour Bocca centre à partir de 15h. Départ niveau rue de la Praderie jusqu'au Square Barthélémy.
- Jeudi 24 décembre - Quartier du Riou et République - Parade de peluches et du Père Noël : Quartier Riou à partir de 10h. Départ rond-point du cimetière (boulevard du Riou) puis boulevard du Périer et enfin chemin du Grand Jas. Quartier République à partir de 11h30. Départ place Commandant Maria, puis boulevard de la République jusqu'au niveau de l'avenue des Anglais.
- Jeudi 24 décembre - Centre-ville Rue d'Antibes à partir 15h. Départ niveau rue Pasteur, puis rue d'Antibes, jusqu'au cours Félix Faure. Parade « Rêve de Noël », un

véritable voyage vers l'enfance avec des ours, un petit train formé de wagonnets où le Père Noël prendra place et au-dessus duquel s'envoleront des boules de Noël montgolifières, le tout animé de personnages costumés et de peluches.

Les piétonisations

Les deux week-ends avant Noël (12-13 et 19-20 décembre), la rue d'Antibes sera piétonnisée de 14 heures à 19 heures.

La crèche provençale au village de Noël

Cette année, le maître santonnier Patrick Volpes a créé spécialement pour Cannes une scénette représentant le Port de Cannes.

Les quartiers enchantés

- Mercredi 16 décembre à 15h - Quartier République (salle Gilbert Fort, 45 rue Mimont) Spectacle « Le costume du Père Noël » : cirque, magie et comédie sont la base de ce spectacle drôle, dynamique et touchant pour petits et grands. Entrée libre dans la limite des places disponibles.
- Du samedi 19 au samedi 27 décembre (fermé le 25) de 15h à 19h - Cannes-La Bocca, avenue Pierre Sépard - Animations ludiques sur le thème du Canada « La Maison du Père Noël » et « la Cabane à sucre » : cuisson de sirop d'érable avec un animateur québécois, dégustation de « tire sur neige », sucettes au sirop d'érable chaud, musique, etc.

À noter également : les rues de La Bocca seront sonorisées tous les week-ends de décembre, de 10 heures à 18 heures ainsi que durant les vacances scolaires (du 19 décembre au 3 janvier).

Le luminographe Gaspare Di Caro investit trois nouveaux lieux



En complément des nombreuses illuminations qui subliment l'espace public cannois, plusieurs édifices de la ville sont équipés de projecteurs luminographiques qui diffusent des créations artistiques de Gaspare Di Caro (encadré ci-dessous).

Cette année, **trois nouveaux sites** s'ajoutent à ceux des années précédentes : il s'agit de **l'église Notre Dame de Bon Voyage** (visuel ci-dessus), du **grand escalier de la gare**

SNCF et des **arches Mont Chevalier** situées au début de la rue Clemenceau (visuels ci-dessous). Ces bâtiments s'ajoutent à l'église Notre Dame d'Espérance, la tour de la Castre au Suquet, La Malmaison sur la Croisette et l'église Sainte-Marguerite à La Bocca, à nouveau drapés de lumières cette année.

L'habillage de l'escalier de la gare est un clin d'œil aux liens entre Cannes et le cinéma. Au cœur du centre-ville, les détails architecturaux de la façade récemment rénovée de l'église Notre Dame de Bon Voyage sont soulignés et drapés d'images pieuses. Les arches de la rue Mont Chevalier, bien visibles depuis la place Cornut-Gentille, sont soulignées de couleurs vives et un mur pignon affiche le mot « Cannes » au-dessus d'une magnifique rosace.



Deux des trois nouveaux sites : les arches Mont Chevalier et l'escalier de la gare SCNF

Gaspere Di Caro, surnommé « le peintre de la lumière » en Espagne, a réalisé des œuvres majeures dans différentes villes du monde comme l'illumination du Christ Rédempteur qui domine la ville de Rio de Janeiro au Brésil. Expert en lumières monumentales, Gaspere Di Caro utilise la luminographie, une technique ancienne permettant de projeter des images préalablement calculées et dessinées en perspective. La luminographie présente les avantages suivants : elle permet une grande précision de projection, tout en consommant peu d'énergie au regard de la surface éclairée, et en utilisant un encombrement réduit. La pollution lumineuse est quasiment inexistante.

[Signaler un abus](#)

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité